

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

## INSERTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3.

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

## ABONNEMENTS

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 10 Novembre 1874.

## ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance du 3 de ce mois a promu M. Henri de Payan, Secrétaire Général du Gouvernement, au grade d'Officier de l'Ordre de Saint-Charles.

Le Prince, par Ordonnances de la même date a nommé Chevaliers :

S. Exc. le Marquis Maussabré Beufvier, Ministre Plénipotentiaire de S. A. S. près le Gouvernement Français.

M. le Marquis de Bausset-Roquefort, Conseiller d'État et Président du Tribunal Supérieur.

M. le Colonel Jacquemet, Commandant Supérieur des Gardes de S. A. S.

M. Ramon Alcon, Consul de la Principauté à Cadix (Espagne).

## NOUVELLES LOCALES.

Mercredi dernier, 4 novembre, la Principauté a été littéralement envahie par une foule énorme accourue de tous les environs pour assister à la célébration de la fête de son Auguste Souverain. Jamais cette solennité n'avait attiré pareil concours, n'avait eu une telle animation, un tel éclat.

Dès la veille au soir, suivant en cela la coutume italienne, la ville de Monaco s'était spontanément illuminée, et l'illumination, comme si elle eût été conduite par un courant électrique, avait gagné la Condamine et remonté jusqu'aux villas et maisonnettes échelonnées dans la montagne. La Société Philharmonique de Monaco s'était en même temps réunie, un chœur de l'école des Frères s'y était adjoint, et, sur la place du Palais remplie d'une foule compacte, un concert de chants et de fanfares s'improvisait aux cris de: *Vive le Prince, Vive Charles III*, puis une retraite aux flambeaux parcourait les principales rues de la ville.

Le matin de la fête, Monaco, le quartier de la Condamine, qui aujourd'hui étend au pied de la ville suzeraine toute une cité de villas coquettes, le plateau de Monte Carlo, tout cet amphithéâtre si pitto-

resque que le regard embrasse des remparts de la place du Palais se pavait aux couleurs nationales, tandis que la population se rapprochait de la ville pour assister à la cérémonie officielle, grossie d'un nombre considérable et sans cesse croissant d'étrangers amenés par les railway de France et d'Italie.

A dix heures les Dignitaires et Officiers de la Maison de S. A. S., le Secrétaire-Général, le Colonel Commandant Supérieur des Gardes de S. A. S., le Corps Consulaire, les Membres du Tribunal Supérieur, le Maire et tous les Fonctionnaires civils et militaires de la Principauté escortés par un détachement de Carabiniers, se rendaient de l'Hôtel du Gouvernement à l'Eglise Cathédrale de la Visitation où une grand' messe en musique se chantait avec le concours de l'orchestre de Monte Carlo.

La Compagnie des Gardes avait pris place au milieu de la nef.

M. l'Archiprêtre, Curé de la Cathédrale, officiait.

Un nombre considérable de fidèles que n'avait pu contenir l'église suivait de dehors le service religieux.

Après la messe, M. l'Archiprêtre a entonné le *Te Deum* et le *Salvum Fac*, et a donné la bénédiction du S'-Sacrement.

A la suite de cette cérémonie, le cortège s'est rendu, à travers la foule encombrant les rues, sur la place du Palais où la Compagnie des Gardes a été passée en revue.

La fête officielle dont nous venons de rendre compte a été suivie de la fête nationale qu'avait organisée, avec le concours du Cercle des Étrangers, la population, le pays tout entier, si heureux de la prospérité et du calme dont il jouit sous le gouvernement paternel du Prince Charles III.

Des visiteurs en foule parcouraient les promenades, les avenues et s'exaltaient sur la magnificence éblouissante du paysage.

Le ciel était, en effet, d'une pureté merveilleuse, la mer immobile, les montagnes noyées à perte de vue dans cette atmosphère rose et bleue dont la fine lumière fait l'enthousiasme et le désespoir des peintres, c'était enfin toute une splendeur dans l'immense horizon.

A la nuit tombante, les illuminations recommençaient aux maisons pavées, jusque dans les points les plus reculés de la montagne.

Le plateau de Monte Carlo présentait un aspect tout-à-fait féérique. Les avenues, les jardins, les

terrasses, et la place du Casino, encombrés de milliers de spectateurs, ruisselaient de lumières; des fleurs transparentes brillaient suspendues à d'élégants portiques en verres de couleur; les armes et le chiffre du Prince flamboyaient de tous côtés; la Société Philharmonique de Monaco faisait entendre ses morceaux les plus joyeux; des flotilles de ballons aux couleurs nationales et portant des feux de bengale s'élevaient à chaque instant dans les airs; un ballon énorme, aux initiales du Prince et auquel était suspendue une triple couronne lumineuse rouge et blanche planait sur la foule, salué par des applaudissements et des vivats prolongés; enfin, à huit heures, éclatait le magnifique feu d'artifice de Ruggieri.

Parmi les pièces qui ont excité l'admiration de la foule citons un serpent poursuivant un papillon; un gigantesque palais égyptien, que l'air trop tranquille n'a pas assez dégagé de la fumée, et enfin deux bouquets, dont le dernier, un vrai volcan de lueurs et d'éclairs de toutes sortes, embrasait, au-dessus d'un tourbillon de feux de bengale, l'atmosphère tout entière.

On ne saurait trop féliciter M. Blot, l'habile ordonnateur de cette féerie d'illuminations. Il ne se fait rien de plus riche et de mieux compris à Paris.

On doit aussi des éloges à M. Caruta, le constructeur de ballons.

Cette fête nationale se terminait par un grand concert.

A peine le feu d'artifice tiré, la salle de concert du Casino était envahie, prise d'assaut par la foule en un instant, et malgré cette vraie rescousse à la conquête des fauteuils et le stationnement debout d'une grande partie du public, au premier coup de baguette du chef de l'orchestre, le silence le plus absolu s'est fait et n'a été interrompu jusqu'à la fin que par des bravos. C'est que M. Eusébe Lucas est à la tête d'une phalange de vrais artistes, qui, malgré leur nombre (nous avons compté soixante-dix exécutants), lui obéissent comme un seul homme. Aussi l'ensemble a-t-il été splendide. — Quant aux solistes Delpech, Oudshoorn, Hasselmans, ils ont maintenu leur vieille et solide réputation — qu'en dire de plus aujourd'hui? — et MM. Frassinetti, Comte, Godeck et Rey ont exécuté un concerto pour quatre violons avec un brio, une précision et un style parfaits.

On aura une idée de l'affluence qui assistait à cette fête, lorsque nous ajouterons qu'à lui seul,

L'hôtel de Paris a servi plus de dix-huit cents diners; on faisait queue à l'immense table d'hôte.

Chose remarquable, durant toute cette journée, aucun accident n'est survenu, aucun désordre n'a eu lieu, grâce aux excellentes mesures prises par l'autorité.

A minuit, plusieurs trains de 40 wagons emportaient dans toutes les directions les voyageurs enchantés de leur journée.

M. le Lieutenant-Colonel de Castro, Aide-de-Camp de S. A. S. le Prince, a quitté Monaco jeudi dernier, pour se rendre au Château de Marchais.

M. S. Avigdor, banquier à Nice, dont les journaux ont annoncé la semaine dernière le suicide, était accrédité auprès du Gouvernement de Monaco comme Consul d'Autriche-Hongrie.

Le Tribunal de simple police a prononcé pendant le mois d'octobre dernier les condamnations suivantes pour contraventions aux règlements de Police.

Peitavin Louis et Fontana Charles, cochers à Monaco, condamnés à 3 fr. d'amende chacun pour abandon de leurs voitures.

Pecchio Mathieu, restaurateur à Monaco, condamné à 7 fr. d'amende pour non inscription d'étrangers sur le registre à ce destiné.

Bernardi Jean, à Monaco, condamné à 3 fr. d'amende pour avoir logé des ouvriers sans permission.

Carli et Scotti, cordonniers à Monaco, condamnés chacun à 3 fr. pour chants nocturnes.

Nous trouvons à chaque instant dans les journaux, des renseignements fournis par la science sur le danger que la consommation de certaines denrées corollaires de l'alimentation peut faire courir à l'hygiène publique; nous avons relaté nous-mêmes dans notre dernier numéro, l'analyse du kirsch faite par le célèbre chimiste Boussingault; nous lisons aujourd'hui dans plusieurs feuilles, sur le Plomb, son emploi au nettoyage des bouteilles, à la conduite et l'emmagasinement de l'eau, un article sans signature que nous ne reproduisons pas parce que nous avons connaissance d'une affirmation péremptoire de l'innocuité des parcelles d'acétate et de carbonate de plomb que peuvent dissoudre même l'eau de pluie et l'eau distillée, mais cette investigation nous fait songer à demander à la science son opinion sur la quantité de plâtre dont on charge les vins du Midi qui, dans ces contrées et notamment dans la Principauté, sont servis sur la table de tous les modestes ménages. Les proportions de plâtre que nous y avons trouvées sont effrayantes: un verre à liqueur de ces vins, pris dans un débit de la Condamine et traité par le nitrate de baryte nous a donné un précipité équivalent au tiers environ du volume du liquide! Ne se trouve-t-il pas là la cause de bien des malaises, et à la longue d'un danger pour la santé, et n'y aurait-il pas urgence à ce que la vente de tout vin contenant au-delà d'une certaine quantité de plâtre fut proscrite?

#### Origines Keltiques du pays.

suite (\*)

#### IV.

Nous avons vu que Monaco signifiait habitation de la pointe. Le mot *ak*, dans la vieille langue des Ligures s'applique aussi bien à une pointe qui s'a-

\* Voir le Journal de Monaco des 6 octobre et 3 novembre.

vance dans la mer qu'à un pic qui se dresse dans les airs.

Le mont Agel signifie, haut sommet de *ak* pointe et *el* ou *al* élevée.

Le nom de S<sup>te</sup>-Agnès a été donné à une localité placée à la base ou sur les flancs d'une haute montagne de *ak* pointe, sommet et *nés* contre.

Le géant de l'Estérel avait reçu des anciens Ligures un nom qui le caractérisait admirablement. Ils l'appelaient *penn agarr*, le sommet orgueilleux de *penn* tête et *agarr* superbe, arrogant en gallois *argaw*. On en a fait le *mont vinaigre*.

Le nom de l'Estérel signifie lui-même *montagnes* brisées de *és* hauteur, montée escarpée et de *terri* briser, casser.

Des caps d'une certaine élévation appelés originairement *mar-tunn* de *mar* ou *mor* mer et *tunn* colline ont été dédiés à St-Martin qui est aussi devenu le patron de lieux élevés recouverts d'une épaisse couche de terre, en ligurien *marg-tunn*, de *marg* terre marne, en suédois *mark* terrain et de *tunn* colline.

St-Maurice est devenu de son côté le protecteur des promontoires escarpés de *mor* mer et *his* ou *hès* en breton *us* (d'où hisser.)

On donne improprement le nom de grotte à un passage souterrain que les eaux se sont creusé dans une vallée près de Nice, et que les Ligures appelaient pour cette raison *ann-dré* le passage, l'ouverture de *ann* le et *dré* passage, breton *dré* au travers. C'est encore l'analogie des noms qui a fait dédier cet endroit à St-André.

Une véritable grotte, la plus belle de la contrée avait reçu le nom de *ké serr* de *ké* clôture et *serr* grotte. On l'a dédiée à St-Césaire.

Cette coutume est fort touchante et nous lui devons la conservation de bien des noms qui sans elle peut-être se seraient perdus.

L'ancienne Agathon qui n'a protégé aucun bienheureux et qui devait son nom à sa situation au sommet d'une montagne de *ak* pointe et *thunn* colline hauteur est devenue Agay.

Une riche vallée se nommait *Ar-kan* de *arr* terre cultivée et *kan* vallée. On en a fait la *vallée de l'argens*, ce qui ne signifie plus rien.

(A suivre)

HENRI MATHIEU

On lit dans le *Phare du Littoral* l'article suivant:  
**Beaulieu, Eze et la route du Littoral.**

Les travaux d'art et de terrassements entrepris, à Beaulieu, par la Société de la Station Hivernale, sont poussés avec activité. La Société sait qu'un réseau bien entendu de voies de communication forme l'élément le plus efficace de la prospérité d'un pays; et, avec une grande intelligence des intérêts qui leur sont confiés, ses administrateurs appliquent ce principe technique, d'ordre matériel et moral à la fois, à la région privilégiée qu'ils ont résolu de faire connaître, sous le plus beau jour, à nos hôtes d'hiver.

Beaulieu, avec son territoire restreint, mais si splendidement exposé, si bien abrité qu'on le désigne sous le nom de Petite-Afrique; son sol si fertile, si favorable à la culture des plantations de luxe et de rendement: l'oranger, le citronnier, le caroubier, la violette, etc.; Beaulieu n'était, il y a quelques années, qu'un endroit désert où pénétraient difficilement et s'installaient sous bois nos amateurs des piqûtes-nique en plein air. Les charmantes propriétés de May, de Quincenet, de Foresta et autres, on les ignorait.

Aujourd'hui, une route a passé là, et déjà tout tend à changer d'aspect.

A quels résultats ne doit-on pas s'attendre, sous ce rapport, quand la Société aura sillonné son immense périmètre de chemins de toute classes, et qu'elle en

aura relié l'ensemble à la gare de Beaulieu et à la route nationale récemment terminée?

La réussite des desseins que l'on prête à la Société contient évidemment l'avenir de cette partie si intéressante de notre littoral.

Aussi faisons-nous des vœux pour qu'un prompt succès soit assuré à ses efforts.

Pour que ce but si désirable soit atteint, il est, avant tout, indispensable que la route nationale achevée dans Beaulieu son œuvre bienfaisante, qu'elle ne reste pas plus longtemps une impasse, et qu'elle soit continuée, complétée à bref délai pour mettre en relief tous ces trésors et, en quelque sorte, les découvrir.

Cette route, qui était commencée lorsqu'en 1860 Nice est revenue à la mère-patrie, n'a pas encore atteint, après douze années, la moitié de sa longueur, entre notre ville et la principauté de Monaco... Pourquoi?

Serait-ce, comme le prétendent des esprits chagrins, qu'en haut lieu on la juge inutile à cause de la proximité du chemin de fer dans les mêmes parages et que, sous la négligence systématique dont elle serait l'objet, se dissimulent des velléités d'abandon.

Ce n'est pas admissible. L'éminent ingénieur qui dirige l'administration générale des routes et des voies ferrées connaît ces localités, et, depuis longtemps (sa visite dans nos contrées date de 1861), il sait que, dans les conditions exceptionnelles où elles sont placées, route de fer et route empierrée se complètent l'une à l'autre, quoique parallèles, chacune ayant sa destination nettement définie; et, si les travaux y sont arrêtés, c'est uniquement que sa bonne volonté se trouve enchaînée par l'exécutif relative des ressources budgétaires dont il dispose pour cet objet spécial.

Au surplus, lorsqu'on parle de cette menaçante éventualité d'un délaissement indéfini, on oublie qu'il existe entre la France et la principauté de Monaco, pour la cessation des territoires de Roquebrune et de Menton, un traité qui oblige formellement notre pays à cet égard.

Ce traité, dont le *Moniteur universel* de l'époque (février 1861) nous donne le texte, porte, article 5:

« S. M. l'Empereur des Français s'engage à établir, dans un délai prochain, une route carrossable de Nice à Monaco par le littoral. »

Ainsi, point de doute, la parole de la France est engagée; la route se finira.

Mais dans quel délai? Le traité s'en réfère implicitement au loyal accord des parties contractantes: dans un délai prochain!

Avant 1870, on pouvait en déterminer à peu près le terme. A présent, le Trésor a des besoins énormes, très-urgents, auxquels il satisfait à peine, et conséquemment les prévisions ne sont plus de mise et risquent d'être déçues par les événements.

Néanmoins, puisque c'est une question de loyauté, on doit espérer que ce délai sera court; qu'il sera, dans tous les cas, abrégé autant que les circonstances le permettront.

La France, d'ailleurs, n'y a-t-elle pas un intérêt manifeste? Les terrains dits de la mer d'Eze, ceux qui s'étendent, à la suite, dans les vallons de Brasque et de Saint-Laurent, depuis la Turbie jusqu'à la mer; ceux surtout qui, de la presqu'île de Mala se développent, en gradins étagés, jusqu'à la Frontière ouest de Monaco, ne sont-ils pas destinés à se couvrir de constructions de luxe, dès que la route les aura vivifiés, et à continuer cette magnifique ceinture de villas, qui, de l'Estérel, aboutit au pont Saint-Louis, brillant surtout à son centre par Nice, et par Cannes et Menton à ses extrémités.

Tous ces terrains improductifs ou peu s'en faut aujourd'hui, en ce qui concerne le fisc, deviendraient bientôt, en enrichissant leurs propriétaires, une mine féconde d'impositions, qui dédommageraient largement l'Etat de ses sacrifices.

Si, cependant, la dépense qu'exige la réalisation totale de cette route paraît trop élevée (elle est évaluée, nous dit-on, approximativement à la somme de 800.000 francs, entre Cap Roux de Beaulieu et la Principauté). Il est, selon nous, deux tronçons qui, exécutés immédiatement, feraient taire les impatiences les plus vives en donnant satisfaction suffisante au besoin de progrès le plus pressant.

C'est, d'abord, le tronçon qui, partant de la pointe du cap Roux, où l'entrepris du lot de Beaulieu a été interrompue, arriverait à la station d'Eze. Sa longueur, que nous avons voulu mesurer nous-même est de 1.400 mètres, et sans attacher à notre estimation l'importance qu'elle acquerrait des calculs d'hommes plus compétents, nous en avons supputé les chiffres avec assez de soin pour nous croire en mesure d'affir-

mer que cette exécution partielle ne coûterait pas plus de 100,000 francs, si l'on tient compte de la situation du terrain le long et en amont du chemin de fer, situation presque plane dont on peut tirer un parti très-avantageux.

Cette dépense est elle hors de proportion avec les résultats qu'elle produirait? — Assurément non. — Les gares d'Eze et de Beaulieu étant ainsi mises en communication directe, par voie de terre, entr'elles et avec Nice, on verrait en peu de temps les propriétaires des charmants petits territoires qui correspondent à ces deux stations sortir résolument de l'espèce de découragement où ils sont tombés, et se mettre en mouvement, par une judicieuse appropriation de leur terrain, vers la prospérité qui ne saurait leur faire défaut, sous cette égide puissante de l'Etat.

L'autre tronçon auquel il paraîtrait utile de travailler également de suite aurait une longueur de 2 kilomètres environ. Il aurait son origine à la frontière Ouest de Monaco, où son tracé serait soudé à celui de la route en construction dans la Principauté, et il remonterait vers Nice, jusqu'à la presqu'île de Mala, desservant de la sorte, vivifiant un ensemble de jardins réellement pleins d'avenir, dont nous avons parlé plus haut.

L'exécution de ce tronçon qui touche à la Principauté, serait certainement regardé par le gouvernement monégasque comme une affirmation nouvelle de la ferme intention qu'à la France de ne point laisser plus longtemps en souffrance sa signature apposée au bas du traité de 1831 par le chef d'Etat qui la représentait alors; et ce commencement de solution, en répondant au désir si souvent exprimé par la population de Monaco, qui grandit tous les jours, ne pourrait que causer le plus vif plaisir au Prince qui la gouverne.

On nous objectera: « Mais cette dernière portion de route n'aura pas d'aboutissant? — Nous croyons que si on l'exécutait, la Compagnie du chemin de fer reconnaîtrait bientôt qu'il y aurait pour elle avantage à lui en donner un, en établissant un arrêt à la partie orientale du tunnel de Mala. — Cet arrêt, les communes de la Turbie et d'Eze l'ont réclamé dès la construction de la voie, parce qu'effectivement des hauteurs où sont situées ces deux petites agglomérations communales, les habitants ne peuvent point accéder à la gare d'Eze, et ils ne pourront sortir de leur isolement regrettable qu'au moyen d'un chemin dont le développement nécessaire les portera jusqu'au point que nous indiquons ici; d'un autre côté, il serait impossible que la Compagnie l'établît ailleurs, l'espace indispensable lui manquant dans les intervalles des tunnels multipliés qui se succèdent de la mer d'Eze à Mala.

En supposant que le tronçon coûtât 200,000 fr., c'est, en définitive, à une dépense de 300,000 fr. qu'il s'agirait de faire face. Elle n'est pas exorbitante; elle n'est point surtout hors de proportion avec les avantages considérables qu'en retirait l'Etat, tout en se ménageant la vive reconnaissance des hommes (ils sont nombreux à Nice) qui ont sérieusement à cœur de voir bientôt, dans toute sa splendeur, ce bout de territoire que d'heureuses circonstances ont restitué à la France.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

**Nice.** — De nombreuses pièces fausses de 5 fr. en or, à l'effigie de Léopold I<sup>er</sup>, roi des Belges, ont été émises ces jours derniers. Avis au public.

**Grasse.** — Les espérances que faisait concevoir l'aspect vraiment magnifique de la récolte ne se sont pas réalisées. Les chaleurs que nous subissons ont porté un coup funeste aux olives, le ver les a impi-toyablement contaminées. La huitaine qui vient de s'écouler a été désastreuse et, malheureusement, la chaleur continue. C'est à désespérer de la culture de l'olivier.

Quelques moulins ont commencé leur fabrication. Nous avons vu des échantillons d'huiles fabriquées. C'est évidemment une qualité très-inférieure et dont le bas prix pourra seul faciliter l'écoulement.

Nos marchés en denrées agricoles présentent une réelle animation. Hier, vendredi, il y avait foule de gens venus en affaires. Il s'est fait des ventes assez sérieuses en blés et pommes de terre, le prix moyen a été, pour les blés, de 38 à 39 fr. les 160 litres; pour les pommes de terre, de 7 fr. 75 à 8 fr. les 100 kilog. Les châtaignes se paient de 18 à 20 fr. les 100 kilog., et les légumes secs, 5 fr. environ le double décalitre.

**Toulon.** — La *Vigie* a reçu l'ordre de compléter ses vivres et ses rechanges.

La *Corrèze* a été conduite aux appointements le 4 novembre pour y compléter son charbon.

Les feuilles d'armement du *Tarn* sont closes. — On parle beaucoup de la création de deux chaires de langues et de littérature provençales. L'une serait établie à Paris au collège de France, l'autre à Montpellier.

— MM. les docteurs Resler et Boll, ainsi que M. le comte Pozzi, ont été désignés par le gouvernement autrichien pour représenter l'Autriche au congrès séricicole qui se tient à Montpellier, où ces messieurs sont arrivés la semaine dernière.

**Marseille.** — M. Croullbois, professeur à la Faculté des sciences de Marseille, vient d'être chargé par le ministère de l'instruction publique de visiter les laboratoires de physique de l'Allemagne, de la Suisse et de la Russie.

— Nous apprenons que M. Ulmann doit commencer le mois prochain un voyage artistique avec Alard, Sivori, Léonard, Franchomme et M<sup>me</sup> Marie Marimon, auxquels se joindront M. Francis Planté, le pianiste, qui, en quelques années, est parvenu à une réputation européenne, et M. Diaz de Soria, le merveilleux chanteur, une étoile des salons parisiens.

M. Ulmann et sa troupe iraient à Cannes et à Nice. — Il paraît que l'on va placer dans le Palais-de-Justice d'Aix une statue de Mirabeau. Cette statue, qui est d'un sculpteur aixois, M. Truphème, a figuré avec honneur à l'exposition de Vienne.

— On annonce que M. le général de brigade Delplanque a été nommé au commandement de la place de Marseille. Cet officier général doit très-prochainement entrer en fonctions.

— Le 63<sup>e</sup> de ligne, désigné pour tenir garnison à Marseille, arrivera demain mercredi.

— Le grand tableau de saint Antoine, par Murillo, vient d'être voté dans la cathédrale de Séville

COURRIER DE PARIS

Le nouveau théâtre-lyrique qui, je crois, ne sera lyrique que de nom, est complètement terminé et doit ouvrir ses portes cette semaine. La salle est jolie, élégante, bien disposée, éclairée d'une façon nouvelle et très-heureuse, à en juger au moins par les essais qui viennent d'être faits.

Son voisin le Châtelet est toujours fermé. Mais la combinaison nouvelle nous fait espérer qu'il ouvrira avant 1875.

La Porte Saint-Martin est envahie par les machinistes, le *Tour du Monde en 80 jours* nous promet une série de merveilles; on sait déjà qu'une véritable locomotive doit paraître sur la scène, et on nous dit à ce propos, qu'il ne faut pas croire que cela ne s'est jamais vu, puisqu'un théâtre tyrolien, à Gratz, joue en ce moment une pièce intitulée *les Carlistes en Espagne* dans laquelle figure un train de voyageurs remorqué par une vraie locomotive. Inutile d'ajouter que les carlistes arrêtent le train.

La nouvelle pièce des Bouffes, *Madame l'Archiduc* a réussi, paroles et musique. Le libretto de M. Albert Millaud est amusant, surtout le premier acte. La partition de M. Offenbach ressemble à tout ce que nous a donné l'heureux compositeur, ce n'est ni meilleur, ni inférieur, mais tel que le maestro nous l'offre, c'est gai et bien dans le goût du jour. Il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'il a beaucoup rythmé.

*Madame l'Archiduc* aurait, au reste, eu du malheur si elle n'avait pas plu sous les traits de M<sup>me</sup> Judic. La charmeuse des Bouffes commence par magnétiser la salle, qui applaudit toute la soirée sans résistance. Le procédé est simple, mais pas à la portée de tout le monde. On a déjà épuisé toutes les plus galantes métaphores pour essayer de faire comprendre à ceux qui ne l'ont pas vu ce qu'est le talent de M<sup>me</sup> Judic, et vraiment on craint de répéter ce que vingt autres ont pu dire avant vous, et ce qu'on a pu écrire soi-même, en analysant le mélange de naïveté, d'ingénuité presque et de cranerie, de gaillardise qui compose le jeu de l'actrice. Si on pensait comprendre M<sup>me</sup> Judic en l'entendant seulement, on aurait tort, il faut la regarder, la plus grande raison peut être du succès de la chanteuse est dans sa physionomie si curieusement expressive, et dans laquelle l'œil semble ne rien voir de ce qui passe par ses lèvres.

M<sup>me</sup> Grivot, M<sup>lle</sup> Perret et Daubray tiennent les autres rôles principaux avec la verve voulue, M<sup>me</sup> Grivot surtout qui est une de nos plus braves comédiennes, chacune de ses créations en fait foi.

Aux Folies-Dramatiques la *Fiancée du roi de Garbé* semble justifier les espérances dont je vous entretenais l'autre jour. Du train dont elle se met en route, il est permis de croire qu'elle arrivera... à la centième souhaitée des auteurs. M<sup>lle</sup> Van Ghell est l'étoile de la maison et y brille d'un très-bel éclat

LÉON GUILLET.

Les facteurs Indiens.

La correspondance de Calcutta avec l'Europe, qui se fait aujourd'hui avec tant de rapidité, grâce au service de bateaux à vapeur établi dans la mer Rouge et dans la Méditerranée, ne peut être desservie entre Bombay et Calcutta que par des courriers à pied, qui, partant de ce point, arrivent en seize, dix-huit et vingt jours à leur dernière destination.

Les précipices, les déserts, les rochers et les abîmes qu'il faut traverser ou gravir pour parcourir cette distance, rendent impossible, même pour les chevaux les plus sûrs, le trajet qu'il faut faire en aussi peu de temps dans le pays accidenté qui borde la côte de Coromandel.

Un sac de cuir renfermant les lettres de commerce et quelques petites provisions de bouches faciles à porter composent le bagage avec lequel chacun de ses courriers se met en route.

Quand la correspondance est trop lourde pour un seul messenger, on en prend deux, trois ou quatre. Ces indiens partent au pas de course, en se relayant en chemin, mais sans jamais ralentir leur marche rapide.

La régularité que l'on est parvenu à assurer à ce service de poste, établi par des moyens si divers entre deux des points les plus éloignés du globe, est devenue telle aujourd'hui, que lorsque le courrier expédié pour Calcutta se fait attendre au-delà du jour présumé de son arrivée, on en conclut qu'il a été dévoré par les tigres, et alors on expédie de Calcutta même un messenger chargé d'aller recueillir les dépêches du malheureux courrier arrêté dans sa course par la dent du plus cruel ennemi qu'aient à redouter les Indiens voyageurs.

Le plus souvent il arrive que le coureur envoyé à la recherche du messenger en retard retrouve à côté des restes épars de l'Indien dévoré, le sac aux lettres abandonné intact à l'injure des vents et de la pluie.

Cette proie indigne de la voracité du tigre, est presque toujours retrouvée sur la route que parcourent les estafettes, et à l'endroit même où la course du malheureux courrier a été arrêtée par le coup de dent du féroce animal dont il est devenu la pâture.

Lorsque plusieurs indiens courent de compagnie de Bombay à Calcutta, et qu'un tigre se présente, ils continuent leur marche sans détourner la tête pour voir ou pour éviter le danger qui menace l'un d'eux, et quand le tigre a choisi son lot dans le groupe voyageur, le malheureux destiné à assouvir sa faim disparaît sans que ses compagnons cherchent à opposer au cruel ravisseur une résistance inutile.

C'est une dîme, un tribut de sang qu'ils sont habitués à payer au souverain maître du désert.

Les courriers indiens sont tellement accoutumés à compter avec la chance de la destinée qui les attend, qu'ils ne sont même pas armés et qu'ils se livrent, sans opposer aucune résistance à la voracité du tigre.

Cette résignation toute passive s'explique du reste, dans ceux qui la pratiquent, par le fanatisme qui forme la base de la religion des Indiens.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 2 au 8 novembre 1874

GOLFE JUAN. b. *l'Heureux*, français, c. Massa, sable.  
 NICE b. *le Marin*, id. c. Arnulf, id.  
 MENTON, b. *St-Joseph*, id. c. Palmaro, f. vides.  
 GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, sable.  
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.  
 ID. b. *l'Alexandre*, id. c. Grisole, id.  
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id.  
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.  
 MENTON. yacht, *le Neptune*, id. c. Oréngo, s. l.  
 ID. b. *belle Brise*, id. c. Fornari, f. vides.  
 NICE. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.  
 GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, sable.  
 ID. b. *le Var*, id. c. Martin, id.  
 GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id.  
 ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Gabriel, id.

Départs du 2 au 8 novembre 1874

VILLEFRANCHE. b. *le Marin*, français, c. Arnulf, s. l.  
 ID. b. *l'Heureux*, id. c. Massa, id.

ST-TROPEZ. b. *St-Joseph*, id. c. *Palmaro*, fûts vides.  
 GOLFE JUAN. b. *L'Indus*, id. c. *Jovenceau*, sur lest.  
 ID. b. *Alexandre*, id. c. *Grisole*, id.  
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. *Davin*, id.  
 ID. b. *St-Ange*, id. c. *Fornero*, id.  
 ID. b. *L'Indus*, id. c. *Jovenceau*, id.  
 MENTON. yacht, *le Neptune*, id. c. *Orengo*, id.  
 CETTE. b. *Belle brise*, id. c. *Fornari*, fûts vides.  
 VILLEFRANCHE. b. *St-Michel*, id. c. *Isoard*, sur lest.  
 GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. *Davin*, id.  
 ID. b. *le Var*, id. c. *Martin*, id.  
 VILLEFRANCHE. b. *L'Heureux*, id. c. *Massa*, id.  
 GOLFE JUAN. b. *Antoinette-Victoire*, id. c. *Gabriel*, id.

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS A PARTIR DU 19 OCTOBRE 1874. — SERVICE D'HIVER.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distan. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471 mixt.	473 mixt.	475 expr.	477 mixt.	481 dirt.	479 mixt.	3 expr.	487 mixt.
	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.									
240	29 55	22 15	16 25	Marseille				mat.	mat.	mat.	soir	soir
173	21 30	16	11 70	Toulon	mat.	mat.	mat.	6 40	9 47	10 02	2 01	3 39
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 05	9 06	10 05	11 29	1 40	3 04	5 38	7 59
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 04	10 06	10 53	12 26	2 30	4 02	6 26	8 57
11	1 35	» 95	» 75	Nice } arrivée	8 16	»	10 58	12 43	2 45	4 37	6 50	9 14
9	1 10	» 80	» 60	Nice } départ	8 30	»	»	1	2 57	4 51	7 01	9 26
7	» 85	» 65	» 45	Villefranche-sur-Mer	8 37	»	»	1 07	»	4 58	»	9 33
2	» 70	» 55	» 35	Eze	8 45	»	»	1 19	»	5 06	»	9 42
10	1 20	» 90	» 65	Monaco	9 03	»	11 32	1 34	3 22	5 25	7 26	9 56
19	2 45	1 85	1 30	Monte Carlo	9 08	»	11 37	1 40	3 28	5 31	7 32	10 02
173	19 15	13 55	9 65	Menton	9 33	»	11 53	2 15	3 49	5 56	7 51	10 22
				Vintimille heure de Rome	11 45	»	»	4 07	5 58	6 16	soir	soir
				Gènes	6 05	»	»	10 20	10 50	8 16	»	»

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES.

Suivant acte reçu aux minutes de M<sup>e</sup> Leydet notaire à Monaco à la date du deux novembre courant, enregistré et transcrit.

Monsieur Joseph Cousin et son épouse, qu'il autorise, Madame Virginie Cresson, propriétaires, domiciliés à Lyon, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude de M<sup>e</sup> Leydet notaire susnommé, ont acquis, moyennant le prix de vingt mille francs, de Monsieur François Lorenzi entrepreneur de travaux publics demeurant et domicilié à Monaco.

Une maison sise au dit Monaco dans le domaine de la Condamine Avenue Florestine, montée de deux étages sur rez-de-chaussée et sous sol, confrontant à l'Est l'avenue Florestine, au Midi Monsieur Lortan, au Nord M. de Villemessant, à l'Ouest des magasins restant au vendeur sieur François Lorenzi.

Le neuf novembre courant dépôt a été fait au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté d'une expédition de l'acte transcrit, et les autres formalités prescrites par l'Ordonnance du 13 février 1862 sur la transcription en matière hypothécaire ont été remplies.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions à raison d'hypothèques légales qu'elles devront requérir cette inscription dans le délai d'un mois et qu'à défaut elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le neuf novembre mil huit-cent-soixante-quatorze.

H. LEYDET, Avocat.

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distan. kilom.	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.	STATIONS	omn. mat.	expr. mat.	omn. mat.	mixt. mat.	dirt. mat.	mixt. soir.	mixt. soir.	expr. soir.	mixt. soir.
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris		7	»		12 15		7 05		10 20
10	1 20	» 90	» 65	Menton		7 25		11 04	12 40	3 50	7 30	10	10 44
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo		7 48		11 24	12 58	4 10	7 54	10 22	11 06
7	» 85	» 65	» 45	Monaco		8	»	11 31	1 04	4 19	8 01	10 28	11 14
9	1 10	» 80	» 60	Eze		8 13		11 44	1 18	4 32	8 15		
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu		8 21		11 52		4 40	8 23		
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer		2 29		12 06	1 31	4 49	8 32		11 38
47	5 75	4 30	3 15	Nice		8 42		12 19	1 44	5 02	8 45	11 02	11 51
173	21 30	16	11 70	Nice } arrivée	6 08	9	10 12	12 35	2 07	5 19	9 05	11 08	
240	29 55	22 15	16 25	Nice } départ	7 19	9 57	11 28	1 48	3 11	6 16	10 02	11 57	
				Cannes	12 04	1 53	4 14	7 40	7 29				
				Toulon	2 22	3 20	6 27	9 45	9 15				
				Marseille	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir

HORLOGERIE BIJOUTERIE

JOSEPH BASSO

rué du Milieu, 10,

Montres de Genève, pendules de Paris. — Réparation en tous genres.

Achat des matières d'or et d'argent

Location & vente de Pianos

S'adresser à l'hôtel de la Condamine à la Condamine.

TAVERNE ALSACIENNE

tenue par JAMBOIS, à la Condamine. Glace vive à 40 cent. le kilo.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions que les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitiennes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.